

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	18 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T15077
Adresse du site	28, rue d'Orsel	Hauteur	R+6 (25.36m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	remplacement des 3 antennes existantes par une nouvelle antenne 5G, une antenne 2G/3G/4G/5G (2100MHz) et 2 antennes entrelacées (2G/3G/4G/5G), le 700MHz (4G) sera aussi ajouté sur le site.		
Complément d'info	4 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2014
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	31/10/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	31/12/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout d'une antenne pour la fréquence 3500 MHz (5G) de 2 antennes entrelacées (2G/3G/4G/5G 3500MHz) et d'une antenne 2G/3G/4G/5G 2100MHz, en remplacement des 3 antennes existantes 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz), orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°		
Distance des ouvrants	3-4 m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 0° < 4V/m - 120° < 3V/m ; 240° < 5V/m 5G (3500) : 0° < 2V/m - 120° < 2V/m ; 240° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	26.46m (120 et 240°) 25.46m (0°) pour les antennes à faisceau fixe 26.46m (120° et 240°) 25.76m (0°) pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

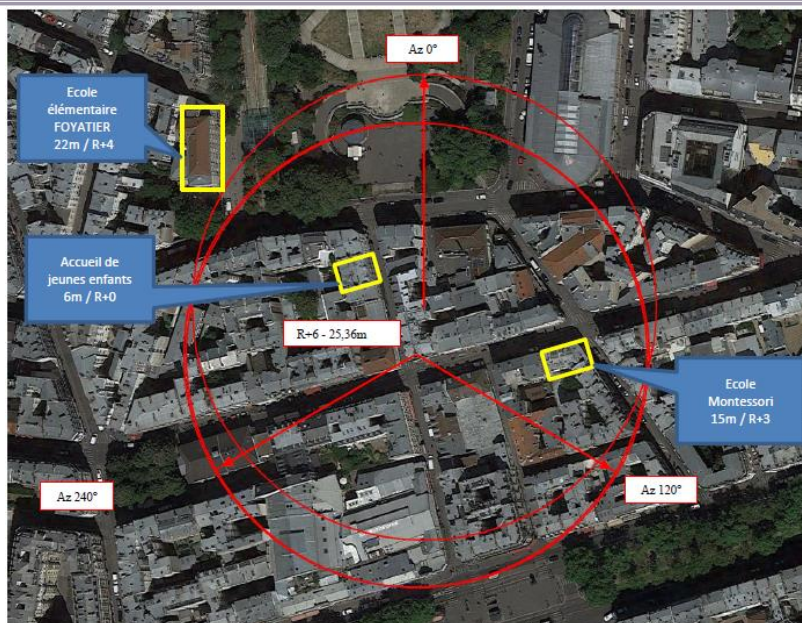
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : une antenne panneaux à faisceau fixe et une 3 antenne panneau à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) et 2 antennes à faisceaux fixes et orientables.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable
		☐
		Défavorable
		☐
		Ne se prononce pas
		☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



ESTIMATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS PARTICULIERS <1V/M

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Ecole élémentaire FOYATIER	1 rue FOYATIER 75018 PARIS	22m / R+4	Non	100m	<1 V/m
Ecole Montessori	25 rue d'Orsel 75018 PARIS	15m / R+3	Non	55m	<1 V/m
Accueil de jeunes enfants	13 rue de STEAINKERQUE 75018 PARIS	6m / R+0	Non	20m	<1 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 28 RUE D'ORSEL 75018 PARIS-18E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimet 0°	Azimet 120°	Azimet 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

c. Azimet 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimet 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 28 RUE D'ORSEL 75018 PARIS-18E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimet 0°	Azimet 120°	Azimet 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimet 240°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimet 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



Vue des Antennes Avant/Après

existant :



projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 120° :



Azimut 240° :

